

Compte rendu de la visite du quartier "Bigarreux – Jean Bart"

- Samedi 5 mars 2011 -

Doléances enregistrées au cours de la visite :

Rue des Bigarreux (portion comprise entre l'avenue Jean Mac et la rue de Ruaudin)

- Afin de casser la vitesse, les riverains souhaitent la mise en place d'un carrefour à 4 stop à hauteur de l'intersection entre la rue des Bigarreux et la rue Raymond Persigan.
- Les véhicules qui stationnement devant le bâtiment Sarthe Habitat obligent les piétons à descendre sur la chaussée. Il convient de vérifier que l'aménagement des espaces extérieurs de la Cité prenne en compte ce problème. (voir fiche-photo).
- Les poteaux électriques implantés sur le trottoir côté pair entre la rue Raymond Persigan et la rue de Ruaudin empêchent le passage des personnes en fauteuil ou des poussettes.

Intersection rue des Bigarreux – avenue du Docteur Jean Mac

- Les automobilistes sortant de la rue des Bigarreux sur l'avenue Jean Mac ont une visibilité très réduite pour s'engager. Est-il possible de supprimer une place de stationnement sur l'avenue pour gagner en visibilité ?

Cité des Bigarreux

- Deux véhicules ventouses à faire retirer rue Raymond Persigan et dans la rue Traversière (voir fiche-photo)
- Des personnes donnent à manger aux chats sauvages et aux pigeons d'où une prolifération de ces animaux (voir fiche-photo).
- Une lampe d'éclairage public ne fonctionne plus à l'angle du bâtiment G (voir fiche-photo).
- Dans le cadre du réaménagement de la Cité, les riverains pensent qu'il est nécessaire d'inverser le sens de stationnement de façon à éviter que les stationnements de la Cité servent en permanence aux clients de l'avenue Jean Mac.
- Nécessité de faire élaguer le cyprès bleu situé à l'angle des bâtiments G et H.
- Des plaques de clôture en ciment sont cassées, il serait possible de les remplacer en utilisant les plaques de l'ancien séchoir destiné à être démoli (voir fiche-photo).

Traversée piétonne boulevard Georges Clémenceau

- Serait-il possible de mettre en place un voyant lumineux pour les piétons leur signalant si le signal pour faire ralentir les véhicules clignote ou pas ?

Rue de Ruaudin

- Les aménagements réalisés ralentissent trop modérément les véhicules. Les riverains souhaitent que l'on puisse étudier une autre solution technique : rétablissement des priorités à droite ou pose de ralentisseurs.

Intersections rue Colbert – Jean Bart

- Est-il possible d'abaisser les bordures de trottoir pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite ?

Rues Persigan, Colbert, Jean Bart et des Bigarreux

- Nécessité de faire nettoyer les bouches d'engouffrement des eaux pluviales.

Rue Jean Bart (place devant les numéros 47 à 55)

- Les racines des arbres ont totalement déformé le bitume et entraînent de nombreuses chutes des personnes âgées du quartier. Par ailleurs, les racines commencent à pénétrer dans les fondations des maisons ce qui inquiète beaucoup les riverains. (voir fiche-photo).

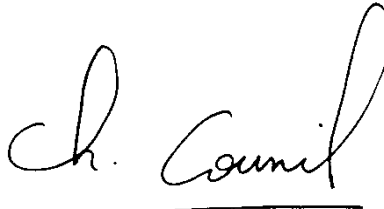
Rue Jean Bart

- Les véhicules stationnement en permanence à cheval sur le trottoir. Est-il possible de matérialiser le stationnement au sol afin d'inciter les véhicules à se garer intégralement sur la chaussée (voir fiche-photo).

Rue Claude Monet

- Les riverains souhaitent au début de chaque allée d'une plaque de rues indiquant les numéros des maisons situés dans chaque allée afin de faciliter les livraisons et recherches pour les personnes extérieures au quartier.
- Entre les numéros 46 et 58, la rue est en pente et les eaux pluviales ne s'écoulent pas de façon satisfaisante : elles rentrent parfois dans les maisons et les garages. Il est sans doute nécessaire de prévoir la mise en place d'une bouche d'engouffrement des eaux pluviales (voir fiche-photo).
- Les riverains souhaitent la mise en place de plot à l'extrémité des allées de façon à empêcher les voitures de pénétrer dans l'espace vert (voir fiche-photo).

Fait au Mans, le 6 mars 2011



Christophe COUNIL